

**DOSSIER DE L'AIDE SOCIAL DE PIERRE MICHAUD
MICP03015690**

Le 15 mars 2021

Aide social
Bureau de St-Jérôme
275 Latour R. C. 2
St-Jérôme, QC.

Att. : Responsable(s) du dossier de Pierre Michaud

Objet: Montant de vos prestations

Il semble que plusieurs personnes selon notre compréhension peuvent être en mesure de prendre des décisions dans le dossier des prestataires. Bien que des balises soient établies par l'aide social concernant le montant des prestations le cas par cas est indissociable pour établir ce même montant. J'ai réussi à me débrouiller seulement à cause des privations, de mon expérience et de la misère que j'ai du endurer suite à des décisions de l'aide social dénuées de toute logique qui aide à préserver la vie humaine. Le dossier d'enlèvement de mes enfants n'est pas une excuse pour justifier mes conditions de vie c'est une réalité que tôt ou tard des personnes auront à faire face devant un tribunal juste et intègre. **Le harcèlement dont je suis victime est prouvé hors de tout doute.** Suite à ce préambule ma requête est simple obtenir une aide véritable de l'aide social qui doit débiter par des montants adéquat de prestations en premier. Surcharger une personne de travail dans des conditions où elle ne peut effectuer un travail convenable est une infraction en ce nous concerne. Essayer de diminuer les montants versé en s'appuyant sur d'autres organismes gouvernementaux qui demande du travail aux prestataires dans des conditions de misère comme de simple appel sans numéro 800 est dénué de tout bon sens. A l'inverse essayer de travailler pour sortir de l'aide social même avec des conditions de misère est louangeable en soi et c'est mon cas. Si vous avez un doute vous n'avez qu'à consulter mon site internet wsnomade.com ou vous allez retrouver cette lettre et plusieurs autres. J'ai toujours remis mes documents écrits en premier à l'aide social, ici ce n'est plus le cas. Ce n'est pas parce que je suis en colère ou par vengeance que je publie maintenant directement, simplement par obligation à cause de vos propres contraintes et du **harcèlement dont je suis victime.**

En terminant si vous avez un doute concernant cette lettre je vous invite à consulter mes journaux de bord sur mon site web qui seront présentés comme des documents légal en temps et lieu.

FIN DE CE DOCUMENT.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI

Note : (A)

Ce document est la propriété de Pierre Michaud, PMI. L'utilisation de ce document à d'autre(s) fin(s) que celui-ci cité dans l'objet est passible de poursuites en justice.

Note : (B)

A conserver pour les poursuites en justice.

Note : (C)

Prendre note que ce document peut être imprimé et que sa publication avant envoi par la poste est du au contexte actuel.



Autorisation de publication
15-03-2021



DOC. : ASBDSJ0515032021